

**REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'ALLEVARD-LES-BAINS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE ORDINAIRE

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

**Le lundi 30 mars 2026
à 20h
Salle de l'Atelier – LA PLEIADE**

ORDRE DU JOUR

- A. Désignation du secrétaire de séance**
- B. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2026**
- C. Affaires soumises à délibérations**

- 1- Délégations de pouvoir du Conseil Municipal au Maire
- 2- Fixation des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes
- 3- Majorations des indemnités de fonction des élus
- 4- Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) suite au renouvellement du Conseil Municipal
- 5- Territoire Energie (TE38) – Désignation de représentants
- 6- Commission de contrôle des listes électorales – Désignation de représentants
- 7- CCAS – Détermination du nombre de membres du Conseil d'Administration
- 8- Conseil d'établissement du Lycée des Métiers le Bréda – Désignation de représentant
- 9- Conseil d'administration du collège Flavius Vaussehat – Désignation de représentants
- 10- Conseil de vie sociale de la Ramée – Désignation de représentant
- 11- Désignation au sein des conseils des écoles
- 12- Création de quatre emplois non permanents à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité aux services techniques
- 13- Modification du tableau des effectifs – Création de deux emplois non permanents à temps complet pour accroissement temporaire d'activité aux services techniques
- 14- Modification du tableau des effectifs – Création d'emplois non permanents à temps complet de catégorie C pour accroissement saisonnier d'activité au Pôle Enfance Jeunesse

Fait à Allevard, le 24 mars 2026

Le Maire,
Martine KOHLY

